

29 novembre 2008 – Journée d'action nationale à l'occasion de la journée de la Terre.

« Pas de Murs entre les peuples, pas de peuple entre les Murs »

Exister c'est résister

En 1977, l'Assemblée générale a demandé que soit célébrée chaque année, le 29 novembre, la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Ce jour marque l'adoption, en 1947, par l'Assemblée générale de la résolution sur le partage de la Palestine.



Exemple du Mur construit par l'association espagnole ACCP invitant les passants à « signer » le Mur



Exemple du Mur construit par l'AFPS de Rennes invitant les passants à « signer » le Mur

Dans le prolongement de la campagne « Paix comme Palestine » et fort de la mobilisation et du succès des diverses initiatives qui ont eu lieu, le 29 novembre doit être l'occasion pour chacun de rappeler l'urgence d'agir en Palestine.

La Plateforme propose de faire du 29 novembre une journée nationale d'action décentralisée, autour du thème du Mur et de la résistance populaire. Cette journée d'action est l'opportunité de développer l'action de réseau et les liens entre associations. Le 29 novembre doit aussi être l'occasion d'interpeller l'Union européenne.

La construction de murs dans chaque ville/village de France permettra de véhiculer une image forte et médiatique.

Le Mur, condamné par la Cour Internationale de Justice, continue de progresser. Il est le symbole de l'occupation et de l'enfermement dans lequel se trouvent les Palestiniens. Long de 723 kms, il isole totalement Jérusalem-Est du reste de la Cisjordanie et dessine les limites d'un futur État palestinien composé de cantons et d'enclaves séparées les unes des autres.

Pour obtenir une couverture médiatique, nous avons besoin de gestes symboliques, d'actions coordonnées. **Le déploiement d'un Mur sur une place ou dans une rue principale, le même jour dans de nombreuses villes de France sera un moyen d'interpeller la population et les élus.**

Quelques suggestions:

- Les élus pourront marquer leur solidarité avec la Palestine en participant à la construction du Mur, ou en signant une de ses parois.
- Pour impliquer un plus grand nombre de personnes, notamment des jeunes, des groupes de musique, des peintres locaux peuvent être contactés pour contribuer à un événement festif et mobilisateur.
- Un récapitulatif/recueil pourra être réalisé, reprenant des photos des différents Murs, la présence de personnalités et élus locaux... pour être remis au gouvernement et prouver la nécessité pour la France et l'Union européenne d'agir pour le respect du droit international.